



# LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



**REUNION DU MERCREDI 15 DECEMBRE 21  
DE 19H00 A 21H15**

**LIEU : MAISON CITOYENNE DES RAMASSIERS**

## **Comité de Quartier Ramassiers - Cabirol Compte-rendu de réunion**

### **PARTICIPANT-E-S :**

BERNOU Annie, CHAUVET Laetitia, COUVARAS Nikiforos, DUPRE Alain, ESTIENNE Arnaud, FORTANETE Anne, MAURY Patrick, MONGRELET Philippe, PECHBERTY Estelle, ROQUES Gaël, TOMASI Martine et MIEGEVILLE Philippe correspondant de quartier.

### **EXCUSE-E-S :**

ALBY Laurent, BERTHOLLET Claude, BESSE François-Gérard, CALVEL Geneviève, DYLEWSHI Thibault, FAURE Julien, GARIDOU Jean-François, HOSTIN Alexia, MARTINEZ Linda, MWINDU Andrea, PUCHAES Josiane, SARIS Anthony.

### **Début de réunion : 19h10**

---

Après avoir remercié les participantes et les participants pour leur présence à cette première réunion de travail, Monsieur Philippe MIEGEVILLE, correspondant de quartier au Pôle Participation citoyenne et Tiers lieux citoyens, introduit la réunion.

Il propose un tour de table traditionnel pour que chaque personne puisse se présenter à l'assemblée et ainsi œuvrer à une meilleure connaissance.

Monsieur MIEGEVILLE rappelle les différents Temps 1, Temps 2 et Temps 3 participant de l'installation du Comité de quartier Ramassiers – Cabirol.

Il précise l'objectif de la réunion qui est de pouvoir poser des bases de l'organisation interne du Comité de quartier et fixe une limite de temps d'1 heure 30.

Il est rappelé que compte-tenu des contraintes sanitaires actuelles, il est demandé d'être extrêmement attentif au respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire, du gel hydro alcoolique est mis à disposition ainsi que le matériel nécessaire à la désinfection du mobilier.

L'ordre du jour concerne 5 thématiques partagées :

1. L'actualité du Comité de quartier,
2. Le fonctionnement général propre au Comité de quartier,
3. La présentation par les anciens membres des différents projets menés par ce Comité de quartier,
4. Les moyens de communication pouvant être mis en œuvre,
5. Un retour partagé sur la formation proposée par V2F Conseils.

### **1 - Actualité du Comité de quartier :**

Un rapide retour est fait sur le dernier compte rendu concernant le Temps 2 d'installation en date du 16 novembre.

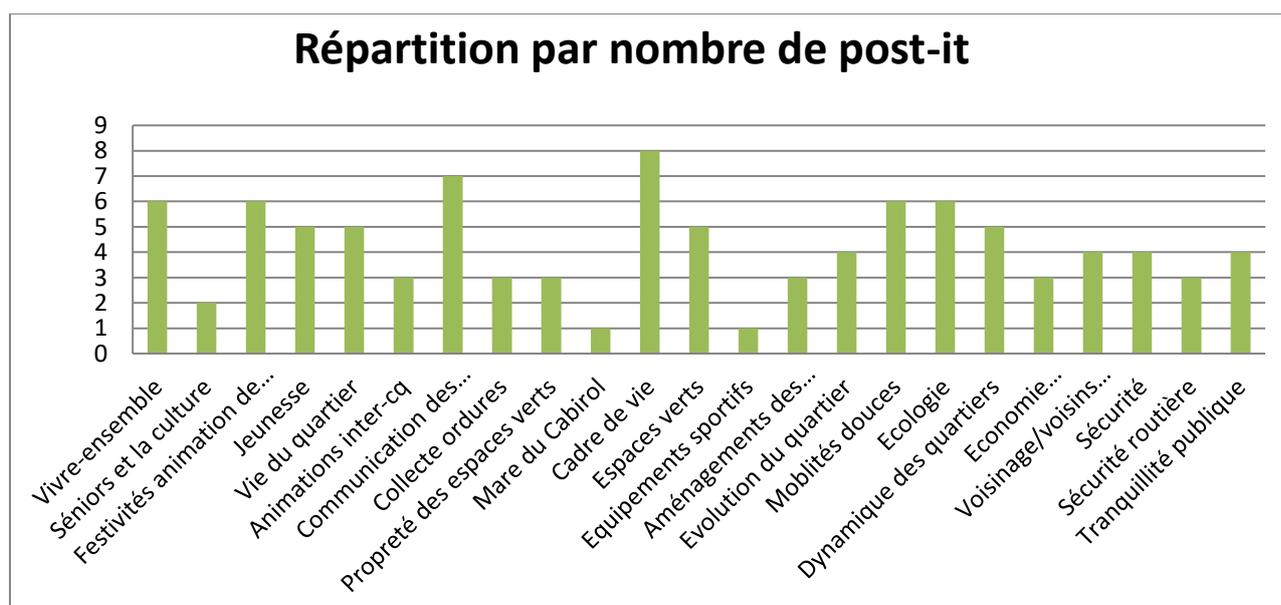
Concernant le concours « Déco de Noël », Madame Geneviève CALVEL est excusée car elle fait partie du jury et donc de la tournée ce mercredi 15 décembre.

S'agissant de « L'Appel à Projets Développement Durable 2022 », Monsieur Gaël ROQUES est positionné pour faire partie de l'assemblée qui analysera les candidatures au regard des critères de sélection énoncés dans la présentation de ce projet citoyen.

### **2 - Fonctionnement général du Comité de quartier Ramassiers – Cabirol :**

En premier lieu, Monsieur MIEGEVILLE demande, si, après lecture du règlement intérieur des Comités de quartier et de la charte de la Participation citoyenne distribués lors du Temps 1 d'installation, des interrogations persistent ? Les membres présents répondent par la négative. Il est précisé qu'un travail d'appropriation de cette charte est toujours possible.

Il est rappelé que lors du Temps 2 d'installation, un travail de questionnement concernant les différentes thématiques possibles avait été abordé. Différentes pistes avaient pu émerger de cette collaboration.



Quatre thématiques partagées et généralistes peuvent fusionner ces différentes directions :

1. La Tranquillité publique : propreté, sécurité routière, voisins solidaires...
2. Le Vivre ensemble et la culture : les séniors, la jeunesse, vie de quartier, festivités, animations inter CQ, la communication...
3. Le Cadre de vie et les aménagements : mare du Cabirol, espaces verts, évolution des quartiers...
4. Le Développement durable : collecte des ordures, mobilités douces, écologie...

Il est donc proposé à chacune et chacun, par retour de mail si possible avant le 15 janvier, de se positionner sur une ou plusieurs commissions pour œuvrer par petits groupes sur ces thématiques partagées.

Concernant ces commissions, certaines personnes présentes se sont positionnées, il s'agit de :

1. Pour la Tranquillité publique : Alain DUPRE, Patrick MAURY, Philippe MONGRELET.
2. Pour le Vivre ensemble et la culture : Laetitia CHAUVET, Nikiforos COUVARAS, Anne FORTANETE.
3. Pour le Cadre de vie : Annie BERNOU, Laetitia CHAUVET, Nikiforos COUVARAS, Alain DUPRE, Gaël ROQUE.
4. Pour le Développement durable : Patrick MAURY, Estelle PECHBERTY, Gaël ROQUE.

Les membres non encore inscrits peuvent donc se répartir, sur ces 4 commissions. Le Pôle Participation citoyenne indiquera, par la suite, la composition consolidée de ces groupes de travail. Les membres de ce Comité de quartier pourront, alors, mettre en place un prévisionnel de réunions en petits comités ou bien en comité complet, pour des retours en grand groupe.

Il est convenu d'une réunion, en grand groupe, avant les vacances de février si les commissions ont pu déjà se réunir et travailler sur des ébauches de projets : **semaine 6 : lundi 7 février 19h00 à confirmer.**

**Les réunions :** Il est ensuite rappelé les différents types de réunions possibles :

- Autonomes, sans la présence du Pôle Participation citoyenne,
- En présence du collège « élus » pour mettre en avant certaines demandes, propositions ou diagnostics,
- Ouvertes au public, pour favoriser la démarche du « aller vers »,
- Les plénières, rencontres participatives, proposées par les Comités de quartier,
- Les CVL, bilans incontournables pour évoluer et rendre compte.

Pour chaque cas, un objectif de réunion et un ordre du jour devront être élaboré par les équipes des commissions ou par le comité dans son intégralité, pour que ces moments de partage restent constructifs.

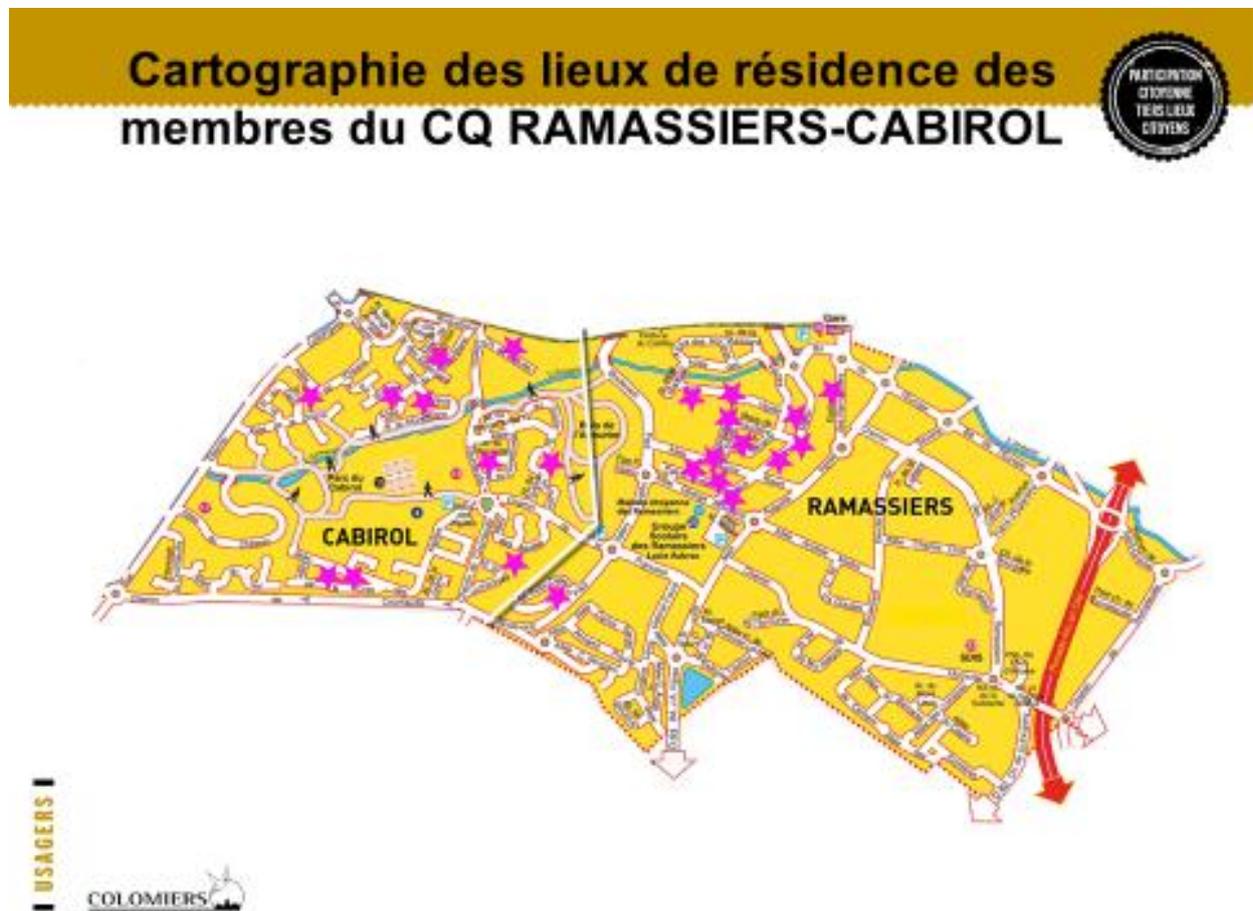
Il convient également de mettre en place un émargement et de désigner un membre-secrétaire (rôle tournant) chargé des prises de notes et de la rédaction du compte-rendu ayant pour objet de résumer les discussions passées, le suivi des actions et des décisions prises au cours de la réunion. Il est rappelé qu'en présence du Pôle Participation citoyenne, l'établissement du compte rendu est pris en charge par le technicien.

Il est proposé qu'un roulement soit effectué sur les jours de réunion (du lundi au jeudi) pour que toutes et tous puissent participer à ces rendez-vous de travail sans contraintes récurrentes.

Dans un souci de simplification, il est demandé qu'une ou deux personnes soient référentes et puissent formaliser les réservations des différentes salles, la gestion des clefs ou des codes relatifs aux alarmes, en partenariat avec le Pôle Participation citoyenne.

Cette organisation se traduira par la signature d'une convention passée entre le Comité de quartier et les services concernés de la mairie de Colomiers.

De plus, pour « favoriser » les résidentes et les résidents du secteur du Cabirol, il peut être envisagé de réserver une salle du Centre de Loisirs du Cabirol pour des réunions en grand groupe.



### **3 – Présentation, par les ancien-ne-s membres, de différents projets menés par le Comité de quartier Ramassiers – Cabirol et les différentes étapes spécifiques :**

En date du 30 mars 2018, par le biais d'une fiche-projet, le comité de quartier Ramassiers-Cabirol interpelle la municipalité sur les modalités d'aménagement de la coulée verte à proximité de l'école Lucie Aubrac. Les membres du comité de quartier souhaitent pouvoir disposer d'informations sur les aménagements prévus et être consultés dans la prise de décision des futurs aménagements.

Lors de la réunion du 10 décembre 2018 portant sur la finalisation du maillage piéton-cycle, les élus proposent d'étendre la collaboration à l'aménagement de la coulée verte.

Les objectifs propres au projet de la Coulée verte des Ramassiers sont :

- Développer des lieux de vie et de rencontre favorisant le lien social et le vivre ensemble,
- Finaliser l'aménagement du quartier en intégrant toutes ses composantes,
- Assurer des équilibres entre équipements structurants et zone naturelle ayant pour vocation de proposer un poumon vert arboré.

Le 09 avril 2019, en réunion, les membres du Comité de quartier Ramassiers-Cabirol présentent leurs propositions d'aménagement relatives à la coulée verte. A la demande des élus, les services de la Ville devront en étudier la faisabilité selon différents critères (réglementaires, financiers, et environnementaux...). La Direction Services Techniques et Cadre de Vie présente son arbitrage lors de la réunion technique du 18 juin 2019.

Une réunion de présentation au Comité de quartier est planifiée au 18 septembre 2019. Il s'agit de restituer l'étude de faisabilité et d'analyse des contributions, et d'élaborer dans un second temps une cartographie d'implantation des arbres, et choisir les essences. En effet, OPPIDÉA doit procéder à la commande afin de planter dès l'automne.

A court terme, tout en conservant un équilibre entre équipements structurants et zone verte, les premières réalisations telles que les parkings vélos, en cohérence avec la finalisation du maillage piétons cycles, les tables de pique-nique ou encore les toilettes et le point d'eau peuvent être intégrés à la programmation des travaux. De la même façon, les propositions sur le thème « sport et loisirs » comme les tables de ping-pong ou d'échecs, les terrains de badminton, de volley-ball et de pétanque ou l'extension de l'aire de jeux par un dispositif de type « araignée » peuvent s'inscrire dans cette même programmation.

Présentation est aussi faite des divers points citoyens proposés aux columérines et aux columérins, des nombreux aménagements orchestrés aux abords du groupe scolaire Lucie Aubrac, de la Fête des Voisins, des animations de fin d'année, des brigades vertes en parallèle du World Clean UP Day ou des contributions relatives aux transports.

#### **4 - Communication :**

Dès septembre 2015, avec l'instauration des Comités de quartier, la Direction de la Communication de la Ville met en place une stratégie ayant pour objectif la promotion de la citoyenneté et de la participation des Columérin-e-s à la vie démocratique. Cette stratégie s'est construite dans une démarche partagée avant d'être mise en œuvre. Des temps de concertation ont permis l'établissement d'une « Charte d'utilisation des supports de communication des Comités de quartier » qui a pour objet d'établir de façon générale les règles d'utilisation des supports de communication. Le Service Communication de la Ville est support-technique pour accompagner les comités dans leur expression.

Les principes partagés de la communication au sein des Comités sont :

- Un **principe de cohérence** entre toutes les actions de communication des Comités de quartier et entre toutes les actions de communication d'un même Comité,
- Un **principe de reconnaissance**, car chaque action engagée doit être reconnue comme portée par le Comité de quartier organisateur,
- Un **principe d'équité**, car les outils de communication mis à disposition doivent pouvoir l'être pour chaque comité,
- Un **principe de recherche d'autonomie**,
- Un **principe de transparence**.

#### **Supports écrits :**

Un livret d'information pour chaque Comité de quartier présentant les membres et le territoire propre a été créé par le Service Communication de la Ville. Ces livrets sont habillés par une charte graphique permettant l'identification du Comité de quartier.

Un logo est créé pour chaque Comité de quartier.

Une création graphique spécifique pour « 1 évènement majeur par an » par Comité de quartier est réalisé par le Service Communication.

Une expression régulière de l'actualité des Comités de quartier est prévue dans le « Columérin ». La conception est réalisée par le Service Communication garante d'une équité de traitement entre les Comités de quartier. Ces derniers ont la possibilité de faire des propositions de communication via le Pôle Participation Citoyenne.

Chaque Comité dispose aussi :

- D'un kakémono spécifique présentant son territoire, son adresse mail et le slogan,
- D'un comptoir commun,
- D'un barnum, commun à tous les Comités de quartier, identifié « Comité de quartier »,
- De banderoles.

#### **Supports réseaux :**

À la demande des Comités de quartier un site internet a été créé. Cette création a été accompagnée d'une formation spécifique.

Pour chaque Comité de quartier, le site internet de la ville de Colomiers propose une adresse générique accessible à toutes et tous. Chaque Comité de quartier dispose donc d'une boîte mail spécifique accessible avec des codes d'accès. Cette boîte représente la porte d'entrée pour les citoyennes et les citoyens souhaitant contacter les membres. Il est donc demandé qu'une ou deux personnes par Comité de quartier procède aux mises à jours, et communique sur les évènements à venir. Le Pôle Participation Citoyenne a une fonction d'accompagnement et de veille.

Un membre-référent est également requis pour faire vivre la page FACEBOOK des Comités de quartier. Le Pôle Participation Citoyenne n'intervient pas sur ces mises à jour.

#### **Supports physiques – panneaux numériques- :**

Chaque mobilier urbain peut recevoir des informations de la Ville et des informations des Comités de quartier correspondant.

#### **Quelle communication mettre en place entre les membres ?**

Il est proposé que pour fonctionner et travailler plus efficacement, les membres de chaque commission puissent échanger leur adresse mail. Chaque personne peut donc se positionner et donner son aval ou pas, pour l'utilisation de son adresse personnelle.

#### **5 - Retour sur la formation V2F Conseils :**

L'ensemble des membres ayant bénéficié de cette formation est satisfait des sujets traités et de l'animation. Monsieur Miègeville propose l'envoi par mail, à chaque personne, du contenu de cette prestation ainsi qu'une fiche d'évaluation à remplir et à retourner.

### **Questions diverses :**

- Un membre du Comité de quartier signale de nombreuses allées et venues, le dimanche, devant le gymnase du groupe scolaire Lucie Aubrac → Un message électronique a été envoyé le 16 décembre aux services concernés.
- Il est demandé par les membres présents s'il leur est possible d'avoir une trame vierge pour pouvoir noter plus facilement et efficacement les comptes rendus, lorsque le Pôle Participation citoyenne n'est pas convié à la réunion → Le Pôle Participation citoyenne étudie un document à mettre en place.
- Une question est posée concernant les associations sportives présentes sur le quartier → Après recherche au près des services concernés, seul le club de badminton est accueilli au sein du gymnase du groupe scolaire Lucie Aubrac.

### **Rappels des perspectives :**

- Pour celles et ceux qui le souhaitent, s'inscrire sur les différentes thématiques énoncées.
- Une proposition de réunion en grand groupe est proposée semaine 6, pour laisser le temps à chacune et chacun de lire ce compte rendu et de se positionner sur les différentes demandes partagées : Prochaine réunion : le lundi 7 février à 19h00, à confirmer.
- Lors de notre prochain rendez-vous en comité complet, Monsieur Benjamin MARTIN, responsable de la Maison citoyenne des Ramassiers, vous proposera une présentation du fonctionnement de cette structure et les passerelles possibles.

**Fin de réunion 21h15**

---